



FAQ Challenge Everestairs

Où sont publiées les photos ?

Les photos sont transmises à notre interlocuteur dans votre entreprise.

Certaines photos sont sélectionnées comme « coups de cœur », pour leur originalité, leur créativité. Elles sont diffusées sur le compte Instagram @Everestairs et peuvent être mises en avant dans le cadre de la communication du Challenge : sur LinkedIn, sur la page web dédiée et dans les supports de présentation du Challenge.

Nous respectons les exigences de protection des données issues du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) et de la loi Informatique et libertés. Vous pouvez consulter l'ensemble des éléments dans les mentions légales du Challenge.

Faut-il montrer son visage pour que la photo compte ?

Non, vous n'êtes pas obligé(e) de montrer votre visage.

Pour qu'une photo soit validée en contribution, elle doit seulement prouver que les escaliers ont été pris.

Exemples de photos sans visage validées :

Un pied au milieu des escaliers

Une vue de palier prise depuis les escaliers

Attention : une photo prise dans le métro, avec plein de gens dans les escaliers, comptera pour une seule contribution.

Quel format de photo est accepté ?

Il est possible d'envoyer tout type de format, tant que cela ne dépasse pas 5 MB.

Vous pouvez poster votre photo via ordinateur ou directement depuis un smartphone.

Faut-il poster une photo tous les jours ?

Non, vous contribuez comme vous voulez.

Certains postent une photo tous les jours, week-end compris, d'autres envoient une seule photo au cours du Challenge.

A noter : une photo n'est comptabilisée qu'une seule fois. Ce n'est pas la peine de la renvoyer un autre jour, elle ne sera plus prise en compte. En parallèle de l'objectif de soutien à l'association, le Challenge a pour objectif de vous faire prendre les escaliers ;-)

Comment sont comptées les contributions individuelles et collectives ?

Un pied ou une paire de pieds sur une photo comptent pour 1 contribution.

Une photo avec 3 pieds ou paires de pieds comptent pour 3 contributions.

Prenons par exemple 3 personnes sur une photo collective : sur une même journée, elles pourront compter pour 6 contributions au total, quelles que soient les combinaisons de prises de vue (en individuel, à 2 et à 3). Nous compterons 1 contribution individuelle + 1 contribution collective pour chacune d'elles.



A quelle fréquence est mis à jour le classement interentreprises ?

Pendant les 10 jours de Challenge, nous mettons à jour le classement plusieurs fois par jour, en indiquant l'heure de mise à jour sous le tableau de classement.

Mon entreprise a mis en place un Challenge interne. J'ai posté une photo qui n'a pas été prise en compte pour mon équipe. Pourquoi ?

Quand vous postez une photo sur la page web dédiée, il faut préciser le nom de votre équipe avec le nom de votre entreprise. Si vous ne l'indiquez pas, votre contribution compte bien au niveau global pour votre entreprise dans le classement interentreprises mais elle est comptabilisée comme « Autre » dans votre Challenge interne.

La liste des équipes nous est fournie par notre interlocuteur dans votre entreprise. Elle vous est communiquée en interne.

Comment nos contributions sont-elles converties en don ?

Toute entreprise participante s'engage à verser un don à l'association A Chacun Son Everest ! Nous n'imposons aucun montant financier ni nombre minimal de participants ou de contributions.

L'objectif du Challenge est double : soutenir l'association A Chacun Son Everest ! et promouvoir l'activité physique. Il peut également contribuer à la cohésion d'équipe.

Chaque entreprise participante gère sa communication comme elle le souhaite.

A quoi sert le don ?

Le don soutient l'action de l'association A Chacun Son Everest !

La mission de l'association : accompagner la phase de l'après-cancer, c'est à dire la période suivant l'arrêt des traitements lourds.

Parce que l'épreuve du cancer, la douleur et les inévitables peurs sont de vrais traumatismes, cette phase constitue une étape essentielle dans le processus de guérison.

Tout le sens de la mission d'A Chacun son Everest ! est là : aider les malades en rémission à trouver ce fameux second souffle, celui qui permet de surmonter l'épreuve de la maladie, de retrouver l'estime de soi, la confiance, l'envie de vivre et redonner une force à la personne malade afin qu'elle devienne actrice de sa santé.

Les dons versés à l'association A Chacun son Everest ! permettent chaque année à plus de 100 enfants atteints de cancer et ou de leucémie, et à plus de 250 femmes en rémission d'un cancer du sein de partir à l'assaut de leur propre Everest pour « guérir mieux ».

Les hôpitaux partenaires confient leurs patients dans une démarche thérapeutique : les séjours font partie intégrante du parcours de soin.

Tous les séjours des enfants malades et des femmes sont entièrement pris en charge par l'association (inscription, voyage, hébergement, encadrement médical et professionnels de la montagne, équipement, activités et sorties diverses).

Si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à nous les soumettre, nous y répondrons avec plaisir !

Adresse mail : contact@scalenefrance.com

Téléphone : 09 67 13 71 18